Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260629-D_2026_130-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT

Séance du Lundi 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 29 juin à 19h30, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	24
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	04
Nombre de conseillers municipaux absents	01
Nombre de votants	28

Date d'envoi des convocations : Mardi 23 juin 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Valérie JEHANNO, Maxime PICARD, Delphine JEANNIN, Alain LOUIS, Jean-Pierre LE MÉTAYER, Albane DIEU, Pierre-Alexandre PABOEUF, Emmanuel LE CLAINCHE, Patrick ROGER-DALBERT, Marie HAMEL – FAURE, Evelyne LE NORMAND, Nicolas FIÉVET, Vincent THÉBAUT, Anthony LECOINTRE, Hélène BERTRAND-KOUIDER, Laurent GUÉRISSE, Anne LE BODO, Sylvie LE BIDEL, Élise PIGNARD, Maryse GÉRARD, Kévin MENANT, Gisèle QUIRIN, Frédéric CARRÉ.

Procurations :
M. Alain GUENEGO à M. Patrick ROGER-DALBERT
Mme Rachel GUIHARD à M. Nicolas FIÉVET
Mme Sylvaine TEXIER à M. Maxime PICARD
M. Dominique BARDET à Mme Maryse GÉRARD

Absence :
Mme Jennyfer PRADET

Secrétaire de séance : M. Pierre-Alexandre PABOEUF

Délibérations publiées le : Mardi 30 juin 2026

2026-130 – ORCHESTRE DE BRETAGNE- TARIFICATION ÉDITION 2027

La venue régulière de l'Orchestre de Bretagne à Questembert et Muzillac résulte d'une volonté de faire découvrir la musique au plus grand nombre.

Depuis la saison culturelle 2006/2007, les Communes de Muzillac et Questembert sont associées pour accueillir l'Orchestre de Bretagne sur leurs territoires. Ce partenariat résulte d'une politique d'éducation musicale que conduisent les deux communes et permet que les élèves de CE2 des deux communes puissent chaque année profiter de la présence de l'Orchestre, en mutualisant les coûts.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260629-D_2026_130-DE

Activités Scolaires

Un volet d'actions pédagogiques est proposé aux élèves des écoles primaires des communes de Muzillac et Questembert :

- rencontre avec un ou plusieurs musicien(s) de l'orchestre,
- des ateliers avec les écoles de musique municipale de chaque commune...,
- un concert commenté.

Le concert est le point d'orgue du parcours de découverte de l'orchestre.

Les élèves des 2 communes assistent au même concert et nous organisons des déplacements en car pour les amener au concert.

L'Orchestre de Bretagne se déplace généralement une année à Questembert, puis une année à Muzillac. Le concert se déroulera cette année le vendredi 15 janvier 2027 à 14h30 pour les scolaires (55 minutes) et à 20h30 pour le public (2h avec entracte) à Muzillac.

Le Titre sera cette année Transes bretonnes de Lory

Les Œuvres seront celles de :

- Granville Bantock
- Scenes from the Scottish Highlands
- Joseph-Guy Ropartz
- Petite Symphonie
- Frédérique Lory
- Avel-Viz, les complaintes du vent d'Est (création de la nouvelle version)
- Plinn et Variations
- Transes bretonnes

La distribution sera assurée par l'Orchestre national de Bretagne avec Félix Benati à la Direction et
Marthe Vassallo au Chant.

Résumé

Deux terres celtiques se répondent : l'Écosse de Granville Bantock et la Bretagne de Joseph-Guy Ropartz et Frédérique Lory. La suite de Bantock évoque la beauté et la rudesse des Highlands avec les seules cordes de l'orchestre, incorporant des danses et mélodies traditionnelles écossaises. Trente ans plus tard, en 1943, la Petite Symphonie de Ropartz contraste par sa clarté, son esprit léger. Loin d'un folklorisme, le compositeur y intègre avec subtilité un air traditionnel breton au chœur du second mouvement. Par-delà les décennies, Frédérique Lory retrouve ces racines, dont les gwerz d'Avel-Viz, chantés par Marthe Vassallo, s'entremêlent à ses danses revisitées pour l'orchestre, issues des œuvres Transes bretonnes ainsi que Plinn et Variations.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260629-D_2026_130-DE

Tarifs
Entrée prise sur place 25 €
Entrée sur réservation 20 €
Tarifs réduits 15 €
moins de 6 ans 0 €

Pour la représentation scolaire, les classes de CE2 de Muzillac et de Questembert ne paient pas. Un tarif unique de 5 € est proposé au public, dans la mesure des places disponibles. Gratuité pour les accompagnateurs.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus présentés.

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 30 juin 2026.

Le secrétaire de séance
Pierre-Alexandre PABOEUF

Le Maire,
Boris LEMAIRE